Imaginons
SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

Plan de consultation

Dans le cadre de l'élaboration
de la vision stratégique municipale de
Saint-Bruno-de-montarville

Février 2015

INSTITUT DU NOUVEAU MONDE

VIVRE EN VILLE
la voie des collectivités viables

Ville de SAINT-BRUNO -de-Montarville

Table des matières

Contexte général 3
Objectifs généraux 3
L'équipe de projet 3
Les étapes de la démarche de participation 3
Étapes préalables: Structuration de la démarche 3
Étape 1 : Préconsultation 4
Étape 2 : Lancement de la démarche 5
Étape 3 : Information 5
Étape 4 : Participation 6
Étape 5 : Élaboration, bonification et adoption de la vision stratégique 7
Annexe : Échelle de la participation publique 8

Contexte général

La Ville de Saint-Bruno-de-Montarville projette lancer sa démarche de vision stratégique 2035 à l'hiver 2015. La Ville souhaite que l'élaboration de la vision devienne une occasion pour les Montarvillois et Montarvilloises de rêver leur municipalité. C'est pour cette raison que la Ville souhaite faire de cet exercice une démarche participative mobilisatrice qui permettra à ses citoyens de faire entendre les aspirations et de rêver collectivement Saint-Bruno-de-Montarville.

Cet exercice participatif constitue le point de départ d'une plus vaste démarche de planification visant la révision du plan d'urbanisme de la municipalité, en accord avec le schéma d'aménagement de l'agglomération de Longueuil et le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD)

Objectifs généraux

Les objectifs généraux de la Ville sont :

a. Impliquer la population dans le processus d'élaboration de la vision stratégique.
b. Informer, sensibiliser, expliquer ce qu'implique une vision stratégique, comment elle s'insère dans le cadre légal de planification de Saint-Bruno-de-Montarville (PMAD, schéma d'aménagement de l'agglomération de Longueuil et plan d'urbanisme).
c. Diriger un exercice participatif où les citoyens exprimeront les valeurs fondamentales liées à leur milieu de vie, et ce à quoi tient leur attachement à St-Bruno.
d. Amener les citoyens à exprimer leurs aspirations pour l'avenir de Saint-Bruno-de-Montarville.
e. Recueillir l'opinion des citoyens sur :
    i. des enjeux incontournables
    ii. des secteurs d'interventions ciblés
f. Connaître l'opinion des citoyens sur certains projets structurants envisagés.
g. Rendre compte à la population de l'avancement des travaux, à toutes les étapes.

Le résultat attendu de l'exercice est d'alimenter l'élaboration de la vision avec des principes, des valeurs et des orientations de développement et d'aménagement pour les années futures.

L'équipe de projet

Direction du développement urbain : coordination de l'ensemble du projet, développement et présentation des contenus lors des assemblées publiques
Direction des communications : développement de la stratégie et des outils de communication
Institut du Nouveau Monde : design et mise en œuvre du plan de consultation
Vivre en ville : alimenter la réflexion sur les tendances actuelles du développement urbain, considérant les enjeux vécus à Saint-Bruno-de-Montarville, validation du diagnostic, ainsi qu'animer des activités, au besoin.

Les étapes de la démarche de participation

La démarche de participation, pour atteindre les objectifs nommés ci-dessus, se décline en 5 grandes étapes.. Chaque étape prévoit plusieurs activités, chacune contribuant à alimenter le processus global d'élaboration de vision. La démarche est incrémentale, c'est-à-dire que chaque étape se nourrit des étapes précédentes.

Les étapes sont :

Étape préalable: Structuration de la démarche
Étape 1 : Préconsultation
Étape 2 : Lancement de la démarche
Étape 3 : Information
Étape 4 : Participation
Étape 5 : Élaboration, bonification et adoption de la vision stratégique

Étapes préalables: Structuration de la démarche

Cette étape se complète par la livraison du présent plan de consultation.

Étape 1 : Préconsultation

Janvier 2015

	La démarche s'effectue principalement auprès de l'assemblée des comités consultatifs. Cette phase se veut **consultative**, c'est-à-dire que les participants informeront les décideurs de leurs opinions et points de vue sur les documents et le plan de consultation.

Objectifs

- Élaborer et valider le plan de consultation, en impliquant le conseil municipal et les comités consultatifs.
- Prioriser les enjeux ressortant du diagnostic présenté par la Ville, et identifier les questions à soumettre à la consultation.
- Informer les employés de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville de la démarche à venir.

Le choix des outils et des moyens de consulter pour atteindre les objectifs n'est pas discuté lors de ces rencontres. C'est l'équipe de projet qui détermine les outils et les moyens qui permettront d'atteindre les objectifs.

Les participants à cette étape

1. **Les membres du conseil municipal :** ils sont informés du contenu du projet de plan de consultation, après la préconsultation des comités. Ils approuvent le diagnostic et le plan de consultation bonifiés par les comités consultatifs.
2. **Les membres citoyens des différents comités consultatifs** : ils sont consultés sur le contenu du plan de consultation, soit sur les étapes, les objectifs, les enjeux soumis à la consultation et les questions de consultation. Plus précisément, il s'agira des membres des comités suivants :
   - Comité d'éthique et de gouvernance
   - Comité consultatif d'urbanisme
   - Comité de développement économique
   - Comité en environnement
   - Comité des finances, du budget et de l'administration
   - Comité sur la mobilité
   - Tribune jeunesse
   - Comité sur le milieu de vie
3. **Les employés de la municipalité de Saint-Bruno-de-Montarville** : ils sont informés de la démarche d'élaboration de la vision stratégique de la Ville et des étapes de participation qui sont à venir.

Les méthodes et les outils de participation

Soirée de consultation de l'assemblée des comités consultatifs (28 janvier 2014, de 19 h à 21 h 30)
Animation par l'INM

60 à 70 personnes attendues
Les membres des comités reçoivent préalablement le document présentant le diagnostic et le guide de consultation. Ils sont invités à faire leurs commentaires lors de la rencontre du 28 janvier. Puis, l'INM présente le plan de consultation sur lequel les membres discuteront en petit groupe.

Rencontre de validation avec les élus sur le plan de consultation bonifié par l'assemblée des comités consultatifs (le 2 février)
Animation par l'INM

Les élus du conseil municipal sont invités à prendre connaissance des modifications apportées au plan de consultation lors de l'assemblée des comités consultatifs ainsi qu'à approuver le document. L'INM assure la présentation du plan de consultation sur un support PowerPoint. Des copies papier du plan de consultation sont également distribuées aux élus du conseil municipal.

Rencontres d'information avec les employés de la Ville de Saint-Bruno (semaine du 9 février)
Animation par l'INM

Les employés de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville sont invités à une des deux (ou trois, au besoin) rencontres d'information. D'une durée d'environ 1h30, ces rencontres, tenues une semaine avant le

lancement officiel, permettent aux employés de prendre connaissance et poser des questions sur la démarche de vision stratégique et des différentes étapes de participation à venir.

Livrables
Rapport synthèse de l'activité dégageant les enjeux prioritaires pour les participants et les éléments de réflexion des différents comités sur le diagnostic.
Plan de consultation bonifié.

Étape 2 : Lancement de la démarche

18 février

Cette étape vise à informer l'ensemble de la communauté montarvilloise de l'existence de la démarche, de ses objectifs et de ses étapes. Un plan de communications est élaboré en soutien à la démarche et détaille les activités de lancement. La direction des communications de la Ville organisera une conférence de presse pour lancer la démarche.

Étape 3 : Information

Février 2015

	La démarche se fait auprès de l'ensemble de la population de Saint-Bruno-de-Montarville. Cette étape d'**information** permet aux participants de s'informer sur les enjeux soulevés par le diagnostic de la Ville. Elle suscite le goût d'imaginer Saint-Bruno-de-Montarville pour les 20 prochaines années.

Objectifs
Informer, sensibiliser et répondre aux questions du plus grand nombre de participants possible sur plusieurs éléments :

- Le principe même de la vision stratégique
- Les buts et finalités de la démarche
- L'intention d'impliquer les citoyens dans la définition de la vision
- Le cadre légal dans lequel celle-ci se déroule (PMAD, schéma d'aménagement de l'agglomération de Longueuil et plan d'urbanisme)
- Le calendrier et les modalités de consultation prévues tout au long de la démarche pour l'ensemble des publics prévus : citoyens, entreprises, organisations de la société civile
- Les enjeux incontournables identifiés par la Ville et les comités consultatifs
- Les secteurs d'interventions ciblés identifiés par la Ville
- Les projets structurants envisagés

Les participants
L'ensemble de la population montarvilloise et les organismes de la société civile de la municipalité.

Les méthodes et les outils de participation
Afin de recueillir le plus grand nombre de contributions, le plan de consultation prévoit le déploiement de divers mécanismes d'information.

Lancement d'une plateforme de délibération en ligne
Animation par la Ville, assistée par l'INM

Tout au long de la démarche, du lancement au jusqu'à l'adoption du projet de vision par le Conseil municipal, la Ville anime une plateforme de délibération qui permet à la fois d'informer les citoyens, mais également de les inviter à participer à la formulation de propositions qui contribueront à alimenter le projet de vision.

Site Web

Page Web sur le site de la Ville, où se retrouve toute l'information pertinente au sujet de la démarche, les documents utiles à la consultation – notamment le diagnostic complet et le guide de consultation, le calendrier des activités, etc.

Médias sociaux

Information et vidéos sur les médias sociaux (Facebook, Twitter, YouTube)

Médias

Relations médias et placement médias

Médiaposte dans les foyers

Distribution d'un résumé de la démarche et des diverses activités proposées.

Affichage

Aux entrées de ville et dans les édifices municipaux

Assemblée d'information (3 mars, 19h)
Animation par l'INM

Une soirée d'information, ouverte à tous, qui inclut une période de présentation du diagnostic et une période de questions de la part du public. Les citoyens et groupes intéressés peuvent, suite à cette assemblée, préparer un mémoire et le présenter à l'étape suivante.
(web diffusion ou captation à discuter)

Livrables

Un rapport synthèse des activités (incluant les questions des participants à la séance d'information et les des réponses fournies par la Direction du développement urbain), incluant des statistiques de participation.

Étape 4 : Participation

Février et mars 2015

	La démarche se fait auprès de l'ensemble de la population de Saint-Bruno-de-Montarville. Cette étape se veut modulable, et interpelle différents niveaux de participation, selon les publics, plus précisément la **consultation**, la **discussion** et la **délibération**, c'est-à-dire que les participants informent les décideurs de leurs opinions et points de vue.

Objectifs

- Recueillir l'opinion des citoyens sur :
  - des enjeux incontournables;
  - des secteurs d'interventions ciblés.
- Connaître l'opinion des citoyens sur certains projets structurants envisagés.

Les participants

Différents publics, selon les activités. Une attention sera portée pour rejoindre :

1. **Les groupes d'intérêt**
2. **Les familles**
3. **Les internautes**
4. **Les personnes âgées**

Les méthodes et les outils de participation

Plateforme de délibération en ligne (du lancement jusqu'au 3 avril)
Animation par la Ville, assistée par l'INM

Lancée au moment de la conférence de presse, la plateforme est un outil délibératif qui est disponible pendant toute la durée de la démarche. Le modérateur de la Ville, ainsi que l'équipe de soutien aux communications de l'INM, s'assurent d'animer la plateforme et d'y diriger tous les intéressés.

Résultats : La plateforme vise à rendre disponible toute l'information nécessaire à la participation des citoyens ainsi qu'à connaître leur opinion sur un sujet donné. Les questions, commentaires et suggestions sont compilés par le gestionnaire de la plateforme.

Sondage en ligne
Programmation et gestion par la Ville

Un court sondage est développé et mis en ligne. Des copies papier seront également disponibles dans certains lieux publics.

Résultats : Le sondage vise à recueillir l'opinion des citoyens sur les différents enjeux ciblés par la municipalité.

Journée citoyenne (28 mars, toute la journée)
Animation par l'INM

La journée citoyenne se déroule un samedi et prend l'allure d'un grand évènement pour « imaginer Saint-Bruno-de-Montarville ». Résidents, familles, commerçants, associations, groupes et organisations de la société civile y sont conviés. Cet évènement est aussi l'occasion pour les personnes qui sont moins familières avec la production de documents écrits d'exprimer leurs points de vue oralement.
Résultats : La journée citoyenne est l'occasion d'un dialogue et d'une délibération entre les citoyens. Ils y confrontent leurs points de vue, échangent sur les diverses avenues possibles et mettent en commun leurs réflexions. Les fruits de l'activité, incluant les consensus et divergences, sont colligés au sein d'un rapport sur l'activité.

Dépôt des réflexions, mémoires ou commentaires écrits (jusqu'au 3 avril)

Les personnes intéressées peuvent exprimer leur opinion par écrit sous forme de mémoire ou de lettre. Un guide pour accompagner les citoyens dans la rédaction de leur mémoire est disponible en ligne sur le site de la Ville.

Livrables

Un rapport synthèse et une analyse des résultats de toutes les activités de participation organisées (avis, mémoires, expressions de points de vue), incluant des statistiques de participation.

Étape 5 : Élaboration, bonification et adoption de la vision stratégique

Avril, mai et juin 2015

	Après la consultation citoyenne, l'équipe de projet travaille à élaborer un projet de vision stratégique qui tiendra compte des résultats des diverses activités organisées. Les comités sont **consultés**, lors d'une assemblée qui leur est réservée, sur le projet de vision stratégique. L'équipe de projet bonifie la vision à la lumière des commentaires recueillis lors de cette rencontre. La Ville dépose ensuite la vision stratégique au conseil municipal, pour adoption.

Objectifs :

- Produire un projet de vision stratégique en misant sur les éléments ressortant de la démarche de participation
- Consulter les comités consultatifs sur le projet de vision stratégique
- Adopter la vision stratégique (Conseil)
- Présenter la vision stratégique à la population et susciter son adhésion.

Les participants :

1. **Les membres citoyens des comités consultatifs** : ils sont informés du contenu du projet de vision stratégique avant la consultation en assemblée. Ils commentent lors de l'assemblée de consultation et auront l'opportunité des formuler
2. **Les élus** : ils sont appelés à adopter la vision stratégique
3. **Les citoyens** : ils sont conviés à la présentation de la vision stratégique adoptée, fruit de la démarche participative entamée quelques mois plus tôt. Ils sont invités à s'approprier la vision et à en devenir des ambassadeurs.

Les méthodes et les outils de participation :
Présentation de la synthèse des résultats de la démarche participative et du projet de vision stratégique à l'assemblée des membres des comités consultatifs
Animation par l'INM

Les objectifs sont :

- d'informer l'assemblée des membres citoyens des comités consultatifs des résultats de la démarche participative
- soumettre le projet de vision stratégique pour validation

Les différents comités consultatifs peuvent produire des avis concernant les questions qui demeurent à résoudre.

Adoption par le conseil municipal de la vision stratégique

Rencontre citoyens

Présentation aux citoyens de la vision stratégique et geste d'appropriation collective.

Annexe : Échelle de la participation publique

INSTITUT DU NOUVEAU MONDE

ÉCHELLE DE LA PARTICIPATION PUBLIQUE

	1	2	3	4	5
Degré de participation	**INFORMATION**	**CONSULTATION**	**DISCUSSION** 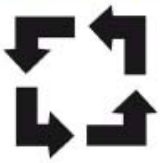	**DÉLIBÉRATION**	**COLLABORATION**
Description	Les participants s'informent au sujet des enjeux liés à un problème à résoudre, un projet ou une politique.	Les participants informent les décideurs de leurs opinions et points de vue.	Les participants échangent autour d'un enjeu et confrontent leurs idées et points de vue.	Les participants formulent un avis sur une question précise.	Les participants participent eux-mêmes à la définition et à la construction du processus participatif et contribuent directement à la décision finale.

Source : Institut du Nouveau Monde, août 2013